

Syndicat du Canal de Berry
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18023 BOURGES CEDEX
Mail : valerie.lepriol@canal-de-berry.fr
Réf : VF/SD/VLP - 16-04-2024



Bourges, le 22 avril 2024

M. le Président du Martin Pêcheur du Berry,
M. Jean Pierre CHARBONNIER
30 rue du Grand Chemin
18 000 Bourges

Objet : Marathon du Cher le dimanche 9 juin 2024

cher **M. le Président,**

Le Syndicat du Canal de Berry est partenaire du Marathon du Cher qui se déroulera le dimanche 9 juin 2024 sur les communes de Bourges, Marmagne, Mehun sur Yèvre, Foëcy et Vierzon, en grande partie sur le linéaire du canal.

Cette manifestation accueillera de nombreux sportifs et de nombreux visiteurs, c'est l'occasion de valoriser et faire connaître le linéaire du canal de Berry, nous souhaitons donc que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.

A cette occasion, chaque commune prendra des arrêtés d'interdiction de circulation sur la berge du canal de Berry à vélo et la pêche ne pourra pas être pratiquée pendant cette journée.

Je vous invite à informer l'ensemble des membres de vos associations de pêche afin de faciliter le déroulement de la manifestation et éviter toute incompréhension.

Nous souhaitons que cette fête sportive soit une réussite, je vous remercie par avance de votre bienveillance pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Tra. officiellement
VF
La Présidente,
Véronique FENOILL

Copie à Monsieur Christian STEPHAN, Président de la Fédération Départementale de la Pêche et des Milieux Aquatiques du Cher